

encore et les oiseaux chantaient comme s'ils voulaient l'égayer et la distraire. Elle ôta sa couronne comme pour en arranger les rubis et les diamants, et la remit sur sa tête.

Elle ôta ensuite ses souliers et exposa ses petits pieds humides aux bienfaisants rayons du soleil; puis elle étendit ses vêtements tout mouillés sur la haie. Elle était reine encore, car l'illusion ne devait pas sitôt s'évanouir; et elle murmurait doucement les chansons de mai qu'on avait chantées le matin. Soudain elle reçut un coup violent sur la tête, sa couronne tomba dans la boue, sa chanson s'arrêta. Elle se releva en sanglotant, car son père, furieux, était derrière elle.

"Fainéante! dit-il, pourquoi n'aidez-vous pas à votre mère à préparer le déjeuner? Allez! qu'on se lève, dépêchons!"

Suzanne obéit aussitôt; elle n'osa même pas se retourner pour regarder sa couronne; elle n'était plus reine. Hélas! pauvre enfant! elle n'avait plus de père: la boisson avait fait de son père une brute.

Le visage abattu, pâle et défaite comme sa mère; le regard lourd comme elle, la malheureuse enfant se hâta d'aller vaquer à ses pénibles occupations du jour.

Autrefois, cette famille était à son aise et heureuse; le père ne buvait pas.

Mais, une fois à Boston, il avait fréquenté les grandes maisons, les salons et les hôtels de la haute société: il avait été entraîné et perdu. Vous savez maintenant ce qui se passait dans cette triste maison le premier jour de mai.

Quelle différence, hélas! entre ce premier tableau et celui que nous traçons tout à l'heure! Toutes deux étaient jeunes et belles; toutes deux brillèrent, au printemps de la vie, de cette innocence gracieuse, la parure de leur âge; l'une jouissait, grâce à l'amour d'un bon père, d'un bonheur dont rien ne ternissait l'éclat; l'autre, pauvre enfant! victime malheureuse d'un père dégradé, vivait dans une misère douloureuse et passait dans les larmes les plus beaux jours de sa vie.

Voilà comme les jeunes reines de mai suspendent leurs chants pour pleurer et se font dans leur jeunesse, parce que le père, qui devait les protéger et les faire vivre, a échangé ce pur bonheur contre l'ignoble plaisir de l'éau-de-vie!

Que voulez-vous? il faut bien que le commerce vive!

(FIN.)

Causeries.

Garriek, étant à Paris, assista à une représentation de la Comédie-Française. Une actrice prononça avec feu toute une tirade d'imprécations; mais à peine eut-elle fini que, reprenant son sang-froid, elle se mit à promener tranquillement son regard sur les spectateurs. "Voilà une bonne fille!" s'écria Garriek; elle a de la colère, mais point de rancune."

Rivarol, bâtonné par Brigaud-Bonier, disait à Champcencetz: "On ne peut faire un pas dans Paris qu'il ne vous tombe des bûches sur le dos.—Je te reconnais-là, répondit Champcencetz; tu grossis toujours les objets."

"Y avait-il quelque chose de nouveau chez Jacob, Madelon? demandait une paysanne à sa fille, que, pour la première fois, elle avait laissée aller à une grande veillée. Oui, maman; on a dansé presque tout le temps... Vous savez le garçon à Benjamin? Eh bien! il a passé tout son temps à frapper du pied, à tirer les oreilles à une petite bête rouge, et à lui frotter sur le ventre avec une baguette. C'est pauvre petite bête! elle criait tant que c'était triste de l'entendre! pourtant c'était beau. À la fin, à la force de la frotter et de la tourmenter, il y a une de ses tripes qui s'est cassée. Alors il l'a mise dans une boîte pour l'emporter chez eux." Cette petite bête rouge était... un violon.

Un certain petit fat vint un jour trouver un médecin, et lui demanda d'un ton de suffisance pourquoi il ouvrait la bouche quand il dormait. "C'est, lui répond l'élève d'Hippocrate, parce que vous avez la peau trop courte: lorsque vous fermez les yeux, il faut que votre bouche s'ouvre."

On trouva dans le nord de l'Irlande, au bord d'une rivière, une pierre sur laquelle était gravée l'inscription suivante, "On est averti que lorsque cette pierre est sous l'eau, il n'est pas prudent de passer à gué cette rivière."

La veille d'une bataille, un officier vint demander au maréchal de Toiras la permission d'aller voir son père mourant: "Allez, dit le maréchal, honorez père et mère, afin de vivre longuement."

Alex. Dumas naturaliste. Je ne sais pas si le célèbre Romancier prétend se faire passer pour un grand naturaliste; toujours est-il qu'il ne le ferait pas soupçonner lorsqu'il avance, dans "Le Lièvre de mon grand Père," que sur le tableau du grand Père Palan on voyait un lièvre très-gros qu'on

aurait pu prendre pour un petit âne. Cette comparaison pourrait être assez juste, surtout si l'on ne considérait que les oreilles des deux animaux, qui les ont tous deux très longues; mais elle pêche par un bout, c'est-à-dire que les lièvres, quelque gros qu'ils soient, n'ont pas de queue comme les ânes.

Annonces.

SOUS PRESSE, ET PARAÎTRA SOUS PEU,

LE

FAMEUX PROCES

DE

CHAMBERS ET SES COMPLICES.

(Publié à la réquisition d'un grand nombre de souscripteurs.)

Comme il n'en sera imprimé qu'un nombre limité, les personnes qui désirent s'en procurer quelques exemplaires, pourront le faire en s'adressant chez M. HARDY, Libraire, rue La Fabrique, et en face de l'Eglise de la Basse-ville, et à l'Imprimerie de P. LAMOUREUX, rue La Montagne, Basse-ville, où il y a des Listes de Souscriptions déposées. Prix de chaque exemplaire, QUINZE SOUS.

EN VENTE

L'IMPRIMERIE DE P. LAMOUREUX,

COTE LAMONTAGNE, BASSE VILLE,

QUEBEC.

UNE Charte des nouveaux Termes des Cours de la loi du Bas-Canada, avec une liste des Juges et leurs Districts, et les Bureaux de Registres suivant les nouveaux Districts, avec les noms de tous ses Officiers.—Prix 1s. 3d.

LE CANADA DIRECTORY pour 1857 et 1858, Prix 5s.

UN INDEX ANALYTIQUE à l'Acte 20 Victoria Ch. XLIV, amendant les Actes de Judicature du Bas-Canada, par Alex. Morrin, Avocat.—2s. 6d.

AUSSI,

BLANCS DE COUR DE TOUTES SORTES.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

Le Gascon paraîtra une fois la semaine, tous les Mercredis autant que possible. Le prix par numéro sera de Quatre Sous, on pourra s'abonner aussi à l'année moyennant 7½ shillings payables d'avance. A raison de quinze sous on pourra s'abonner pour un mois seulement.

On ne recevra aucun abonnement sans que le versement de l'argent soit effectué d'avance.

Les abonnés de la campagne pourront se procurer journal en s'adressant par écrit ou autrement, à l'Imprimerie, en payant l'abonnement d'avance, soit pour un mois ou pour un an.

TARIF DES ANNONCES.

1ere insertion, par ligne..... 3d
Chaque insertion subséquente, par ligne... 1d
Toutes les correspondances ou autres écrits devront être adressées à M. Lamoureux et francs de port.

Tous les correspondants devront donner leurs noms aux rédacteurs.